

## *Un rapport peu ambitieux*

Le rapport proposé par le HCE (Bilan annuel des résultats de l'École, Rapport 2007, L'école primaire) est censé répondre au cahier des charges de cette institution qui doit délivrer chaque année un bilan des résultats obtenus par le système éducatif. Force est de constater que cette première livraison déroge singulièrement à cette finalité. Outre qu'il ne traite que de l'école primaire, l'ensemble du rapport ne prend aucunement en considération les résultats de cette école pour l'année passée. Il s'appuie en fait sur un tableau élaboré à partir d'études datant de plusieurs années. Les constats issus de ces études sont vrais mais ne prennent en compte aucune perspective diachronique des faits mis en évidence au moment où ces études ont été effectuées (certains chiffres ont plus de dix ans et n'ont jamais été réactualisés). Tout ce qui s'est mis en place depuis est simplement passé sous silence. Ainsi, les effets des nouvelles instructions en matière d'apprentissage de la lecture ne sont nullement pris en compte, alors qu'un rapport de l'IGEN y avait été consacré en novembre 2006 (Application de la circulaire du 3 janvier 2006 et de l'arrêté du 24 mars 2006 sur l'apprentissage de la lecture au cycle des apprentissages fondamentaux). De même, la mise en place des PPRE et ses résultats sont largement ignorés.

### **Des constats anciens, des critiques aux fondements mal assurés.**

De plus, certaines affirmations lapidaires relèvent directement du procès d'intention. Par exemple, les SEGPA sont discréditées : elles ne constitueraient pas un réel parcours de collègue (alors que plusieurs études sérieuses ont mis en évidence les résultats positifs de ce dispositif destinés aux 3 % des élèves les plus en difficulté de chaque génération). Ou encore, les IEN ne s'intéresseraient pas à l'école maternelle (alors que dans presque tous les départements un groupe de travail se consacre à ce niveau de scolarité, et que l'essentiel des opérations de carte scolaire visant à supprimer des moyens touchent les classes maternelles). La formation initiale et continue serait inadaptée aux besoins : on peut toujours discuter de la qualité de l'offre, mais une chose est certaine, le HCE n'évoque pas la diminution des temps de formation progressivement pilotée depuis plusieurs années pour faire des économies budgétaires.

En fait, le rapport que le HCE livre cette année est un rapport pamphlétaire, c'est-à-dire un rapport qui vise à défendre une cause de manière polémique. La lecture du sommaire et celle des premières phrases de l'introduction donnent le ton : rien ne va dans l'école primaire qui est la cause de tous les maux du système éducatif !

Ce rapport cherche à mettre en évidence un jugement négatif fondé sur des constats datés et des procès d'intention devenus des clichés. Ce parti pris s'appuie sans doute sur une volonté louable de provoquer un sursaut de conscience chez tous les acteurs du système, de l'instituteur de base au président de la République. Mais ce faisant, le ton employé et les propos avancés risquent surtout de laisser durablement une impression péjorative qui aura des effets délétères dans les mois qui viennent : réactions agressives, fatalisme, désinvestissement, conflits entre acteurs de la communauté éducative. Ces deux dernières années de polémique sur l'école n'ont visiblement pas fait peur aux membres du HCE. Ce faisant, le moral des enseignants des écoles risque encore une fois d'être fragilisé parce que l'on ne tient absolument pas compte de leurs efforts réels pour l'année passée en matière de lecture, de prise en charge des difficultés scolaires et d'accueil des enfants handicapés dans les classes ordinaires.

Mais, au-delà de cette dimension du rapport, celui-ci a au moins le mérite de poser une vraie question : pourquoi l'école de la République ne parvient-elle pas à réduire et contrarier les déterminismes socioculturels qui pèsent sur les écoliers ? Accessoirement, d'autres questions corrélatives sont évoquées. Qu'a-t-on fait de la spécificité pédagogique de l'école maternelle ? Pourquoi la mise en place des cycles a-t-elle du mal à se traduire dans les faits ? Pourquoi la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école a-t-elle réintroduit la notion de redoublement à l'école, alors que toutes les études sur cette question montrent la contre-productivité de ce redoublement ? Au-delà des dénonciations, le rapport apporte peu, voire pas de réponses.

Le SNPI-fsu est évidemment vivement intéressé par ces vraies questions parce qu'elles interrogent ses valeurs en matière d'éducation. On notera qu'un début de réponse apparaît dans le rapport. Il concerne – hasard - les inspecteurs. Le HCE estime qu'il faudrait augmenter leur nombre pour qu'ils puissent se recentrer sur leurs missions d'accompagnement des enseignants et des écoles. Nous ne pouvons qu'y souscrire. Voilà un point positif. Nous y serons vigilants.

Malheureusement, on se doute qu'il ne sera pas forcément pris en compte puisque la priorité actuelle consiste à diminuer le nombre de fonctionnaires d'État et à supprimer les stages de formation départementaux !

Le SNPI-*fsu*